



*« Toute société doit être
jugée sur la façon dont elle
traite ses minorités »*

Mahatma Gandhi

Mission de la Société pour les peuples menacés

Par le biais de campagnes et de projets efficaces au niveau international, national et régional, la SPM collabore avec les personnes concernées, des gouvernements, des entreprises, des organisations non gouvernementales et d'autres décideurs afin de garantir le respect des droits des minorités et des peuples indigènes.



**SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS**

Fil directeur de la Société pour les peuples menacés Suisse



Ce que nous sommes

Nous sommes une voix indépendante pour les minorités et les communautés autochtones. Nous sommes indépendants des partis politiques et neutres sur le plan religieux.

Nous sommes un interlocuteur compétent pour les questions de droits humains concernant les minorités et les communautés autochtones.

Nous sommes une association à but non lucratif et faisons partie de la Société internationale pour les communautés menacés.



Ce que nous voulons

Nous cherchons à améliorer visiblement les droits humains de minorités et de peuples autochtones sélectionnés.

Nous contribuons à instaurer un discours différencié sur les minorités et les communautés autochtones au niveau politique, social et économique.

Nous nous engageons en faveur du respect des droits humains individuels et collectifs tels qu'ils sont inscrits dans les conventions internationales.

Nous nous efforçons d'impliquer les donateurs et donatrices sur une base régulière et à long terme.

Notre collecte de fonds est axée sur la demande. Nous disposons d'autant de dons que nécessaire pour répondre aux besoins de nos partenaires et à nos propres besoins.



Société pour les peuples menacés

Birkenweg 61, CH-3013 Berne

www.gfbv.ch | info@gfbv.ch | Tel. : 031 939 00 00

Dons : Banque Cantonale Bernoise BEKB / IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1



Ce que nous faisons

Nous soutenons les efforts locaux visant à renforcer les droits humains des minorités et des communautés autochtones.

Nous documentons et sanctionnons les violations des droits humains collectifs et individuels et exigeons leur clarification, leur sanction et leur réparation. Nous cherchons des solutions avec les communautés touchées et toutes les parties prenantes.

Nous représentons les intérêts de nos partenaires auprès des autorités et des décideurs lorsqu'ils ne peuvent le faire eux-mêmes.



Comment nous travaillons

Le cœur de notre travail tourne autour des intérêts des personnes touchées par des violations de droits humains, avec qui nous collaborons en partenariat.

Nous travaillons au niveau national et international avec des organisations et des individus avec lesquels nous pouvons mieux obtenir des améliorations durables pour les communautés touchées.

Nous citons les causes des conflits entre les personnes concernées et toutes les parties prenantes.

Nos collaborateurs et collaboratrices s'identifient aux valeurs et aux buts de notre organisation.

Nous nous engageons en faveur de la non-violence et travaillons à une solution non violente des conflits.

Nous utilisons nos ressources avec soin, de manière ciblée et efficace.

Notre travail est rendu possible et soutenu par nos membres, nos donateurs et donatrices.